



Dossier

Les arbres à remarquer !



Voeux
de la Municipalité



Du nouveau
à La Rabat !

Edito Le mot du Maire 3

Vie municipale

- Brèves des conseils municipaux 4

Flash commissions

- Conseil Municipal des Enfants 8

- Enfance et Jeunesse 9

- Bâtiments, voirie et environnement 9

- Restauration scolaire 10

Vie locale et associative

- Informations mairie 12

- Le Portrait : les arbres et les organistes - UNC 14

- La résidence du Parc - ADMR 16

- La Détente, Souvenir Français 18

- Les P'tits Loups, Les bambinous, OGEC, Amicale
Laique 19

- Association Nanachi 21

- Foot FCCR, Hand 22

- Lisa Hombouger, Géraldine Guillot et AC Batibois 23

- Collecte mobiles 25

- Travaux d'affouillement ou d'exhaussement 25

- Les astuces de Gilbert et Aurélien 26

Santé

- Don du sang 27

Infos pratiques

- Horaires et coordonnées diverses 28

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 (du lundi au vendredi)

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à appeler le secrétariat

Prochaine distribution du Rabat'Infos courant avril 2025
**Remise des articles pour le prochain bulletin d'information par mail
à lerabastos@gmail.com avant le 7 mars 2025.**

Passé ce délai aucun article ne sera pris en compte, et sera uniquement publié
sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook.

Facebook : publications d'informations sur la page « Commune de La Rabatelière »
par mail à contact@larabateliere.fr.

Directeur de publication : Jérôme Carvalho, membres de la commission Info, presse, communication
Dépôt légal Novembre 2024 - Tirages 500 ex.
Crédits photos : Mairie de La Rabatelière, Associations de La Rabatelière, ComCom St Fulgent-Les Essarts,
Freepik, Adobe. Maquette, réalisation et impression : Go impression - St Georges de Montaigu.



Bonjour à tous,

L'année 2024 a été marquée par un événement de taille : les Jeux Olympiques et Paralympiques, qui ont suscité un engouement exceptionnel tout au long de l'été. Notre commune, à l'image de toute la nation, a vibré au rythme de cette grande fête sportive. La ferveur qui s'est emparée de nous durant cette période ne doit pas s'éteindre. Il est essentiel de réfléchir à comment prolonger cet élan, notamment en encourageant la pratique sportive locale. Ensemble, nous pouvons maintenir cette dynamique qui allie cohésion sociale et bien-être.

Parallèlement, sur le plan politique, notre pays traverse une phase d'incertitudes. Les récentes législatives ont ouvert de nouveaux chantiers politiques, et il semble que la refonte du gouvernement ne soit que le début d'une vaste transformation. **Nul ne peut prédire l'avenir, mais la perspective de nouvelles élections législatives, voire d'une présidentielle anticipée, n'est pas à écarter.** Les incertitudes budgétaires persistent également. La Cour des comptes continue de mettre en lumière les efforts demandés aux collectivités locales, avec des contraintes qui vont indéniablement jouer dans nos budgets communaux. Dans ce contexte incertain, notre commune poursuit ses projets et ses engagements.

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez une partie importante de notre patrimoine végétal, une véritable richesse locale à protéger. **Arbres, jardins, espaces verts et boisés ne sont pas seulement des atouts écologiques et paysagers, ils sont aussi les témoins de notre histoire.** Leur préservation est essentielle pour garantir un cadre de vie sain, en phase avec les enjeux environnementaux.

La régulation du climat local, l'amélioration de la qualité de l'air et la gestion des eaux de pluie sont autant de bénéfices apportés par notre patrimoine naturel. Préserver ce lien entre passé et présent est une priorité pour notre commune.

Nous avançons également sur d'autres projets d'aménagement, avec notamment **le lancement du lotissement La Prée 2**, qui trouvera parfaitement sa place dans le futur aménagement de l'allée du château. L'intégration urbaine, la mobilité et le schéma vélo communautaire sont des dossiers sur lesquels nous sommes pleinement engagés, tout comme les espaces de jeux pour nos plus jeunes qui devrait voir le jour d'ici début 2025.

Côté équipe municipale, nous avons le plaisir d'accueillir Alain, qui vient renforcer notre personnel communal. Son arrivée, ainsi que la titularisation d'Aurélien, sont des atouts précieux pour mener à bien les projets et continuer à vous offrir un service de qualité.

Enfin, alors que les fêtes de fin d'année approchent, nous vous invitons d'ores et déjà à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 11 janvier 2025, à partir de 17h30. Ce sera l'occasion de partager un moment convivial et de vous informer sur la gestion des risques, avec une intervention des pompiers, ainsi qu'une présentation sur le volontariat.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, et vous donne rendez-vous en janvier pour débiter ensemble cette nouvelle année sous le signe de l'engagement et de la solidarité.

Jérôme CARVALHO
Maire de La Rabatelière

Conseils municipaux

Brèves du conseil municipal du 25 mars 2024

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024 :

- 2 465 € pour les associations à caractère culturel ou sportif
- 40 000 € pour les associations à caractère scolaire ou périscolaire
- 400 € pour les associations à caractère social
- 360 € d'adhésions à des organismes d'intérêt général

PARTICIPATION COMMUNALE à hauteur de 69 228 € en utilisant le coût moyen par élève établi par la Préfecture de la Vendée.

APPROBATION des comptes administratifs et des comptes de gestion :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Reste à réaliser en investissement
Budget communal	+ 189 958.84 €	+ 333 631.42 €	- 6958.20 €
Lotissement L'Aubépine		- 93 679.02 €	
Lotissement La Prée 1	+ 49 817.74 €	- 16 861.36 €	
Lotissement La Prée 2	+ 4 752.81 €	- 15 627.44 €	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 du Budget communal pour un montant de 326 673.22 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget communal	872 000.00 €	630 000.00 €
Lotissement L'Aubépine	10 000.00 €	103 679.02 €
Lotissement La Prée 1	370 000.00 €	400 000.00 €
Lotissement La Prée 2	235 000.00 €	250 627.44 €

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Taxe foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	36.86 %
Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	47.99 %
Taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires	18.64 %

ADHESION à la convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents.

MISE A JOUR du tableau des effectifs suite à la valorisation du métier de Secrétaire de Mairie et au recrutement d'un agent technique.

REALISATION d'une convention favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

AVENANT à la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme et de droits du sol, suite à des modifications réglementaires.

ETABLISSEMENT des modalités de concertation pour les Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAENR)

ADHESION à la centrale d'achat de Vendée Numérique pour répondre au développement des usages numériques.

DELIBERATIONS CM du 03 juin 2024

PARTICIPATION FINANCIERE à l'opération Bol de riz menée par l'école Notre Dame de la Salette avec le reversement d'une partie des repas à l'association « Road to handisport » à hauteur de 350 €.

REEVALUATION du coût des repas pour le service de restauration scolaire : 4.35 € pour les réguliers, 4.60 € pour les occasionnels, 6.40 € le repas adulte et mise à jour des tarifs pour les absences en fonction de leur justification ou non.

DECISION MODIFICATIVE n°1 au budget communal afin de régulariser un numéro de compte.

DECISION MODIFICATIVE n°1 au budget « Lotissement de la Prée 1 » afin de procéder au remboursement anticipé du prêt à hauteur de 60 835.36 €.

MODIFICATION du Régime Indemnitaire des agents et intégration d'un nouveau document pour la réalisation des entretiens professionnels

ATTRIBUTION du marché de travaux pour le lotissement de la Prée 2 à l'entreprise DELLTRA pour un montant de 87 707.50 € HT.

ACQUISITION PRESCRIPTIVE de la parcelle B683 situé dans le lotissement de La Chambornière

ACHAT DE TERRAIN afin de régulariser le passage communal déjà existant pour un montant de 10.50 €.

APPROBATION de la mise à jour des statuts de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts.

ADHESION à la démarche de lutte contre les déchets abandonnés, engagée par la Communauté de communes

MISE A JOUR du règlement intérieur et de la charte informatique du réseau des médiathèques

CONVENTIONNEMENT avec le Centre de Gestion de la Vendée pour la nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPO)

CREATION d'un Comité de Pilotage pour encadrer le respect du Règlement Général de Protection des Données

DELIBERATIONS CM du 23 septembre 2024

REINTEGRATION des équipements et des aménagements du « Lotissement Les Coteaux » dans les actifs de la commune et réalisation d'une DECISION MODIFICATIVE n°2 pour le budget communal pour ces sommes.

MODIFICATION du linéaire de voirie communale permettant d'intégrer du domaine privé communal dans le domaine public communal comme la rue des Pierres Blanches par exemple.

DEFINITION d'une Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public lors de travaux pour les entreprises propriétaires des réseaux.

CONVENTIONNEMENT avec l'association « Les P'tits Loups » afin de définir la subvention globale pour l'année 2024 ainsi que les conditions d'utilisation des locaux mis à disposition.

REALISATION d'un avenant à la convention d'utilisation des locaux de l'ADMR dans le cadre du service scolaire afin de répondre à la hausse des charges d'utilisation du bâtiment.

Informations au Conseil dans le cadre de la compétence déléguée à M. Le Maire.

Dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT permettant au Conseil de déléguer certaines de ses compétences au maire, M. Le Maire informe le conseil qu'il a signé les marchés et les décisions qui suivent :

Devis signés en HT :

JANVIER 2024

• **Contrôle périodique des équipements sportifs / SECURISPORT (85130) 340.00 €**

FEVRIER 2024

• **Gazon sportif et terreau / ATLANTIC VERT (44412)..... 333.53 €**

• **Terrain de foot – turbine / ATLANTIC VERT (44412).....99.90 €**

• **Terrain de foot – engrais / ATLANTIC VERT (44412).....1 493.25 €**

• **Mairie – Borne wifi / APS Solutions Informatiques (44860).....149.00 €**

• **Equi-pâturage – La Fragonnette / MARINA GILBERT (85250)..... 846.50 €**

• **Equi-pâturage – Site départemental de la Salette / MARINA GILBERT (85250).....742.00 €**

• **Lot. De la Prée 2 – ingénierie télécom et câblage fibre optique / SOLUTEL (56450).....2 064.00 €**

• **Borne tactile : application, hébergement et contrat de maintenance / DISPLAY MÉDIA (17180).....943.00 €**

• **Lot. De la Prée 2 – Réseaux électriques, infrastructures et éclairage public / SYDEV (85000)31 634 € TTC**

• **Location mini-pelle / NEWLOC (85170)..... 403.06 €**

FEVRIER 2024 (suite)

• Roll-up / PLP PUBLICITE (85600)	180.00 €
• Évacuation de branchage / BOSSARD Espaces Verts – TP (85500)	114.62 €
• Salle de la Petite Maine – Aspirateur sans fil / BAILLY QUAIREAU (85190)	164.25 €

MARS 2024

• Essuie-mains / DESLANDES (85403)	220.32 €
• Assistance contrats d'assurance / ARIMA Consultants Associés (75008)	1 500.00 €
• Travaux de reprise de concession / PF LAPORTE (85250)	245.00 €
• Bulletins municipaux / GO IMPRESSION (85600)	1 246.60 €
• Salle de la Récré – repérage amiante / APT'IMMO (85000)	2 529.17 €
• Pièces pour salle de sports / SIDER (33610)	281.95 €
• Lot. Prée 2 – Mission SPS / ATAE (85000)	900.00 €

AVRIL 2024

• Fournitures / WURTH (67158)	125.31 €
Lotissement Prée 2 : constat d'affichage / Céline VOLEAU (85600)	307.67 €
Salle polyvalente : verres et paniers à verres / DESLANDES (85403)	422.28 €
Cartes SIM + forfaits / E-COLLECTIVITES (85000)	7.91 €

MAI 2024

Panneau affichage libre / MEM (85250)	860.00 €
Enveloppes / GO IMPRESSION (85600)	179.00 €
Salle polyvalente : installation d'une production d'eau chaude / AMIAUD (85260)	884.34 €
Nettoyeur haute pression / QUINCAILLERIE DU BOCAGE (85140)	1 867.50 €
Restauration scolaire : chaises surélevées / MAC MOBILIER (35190)	1 545.14 €
Bâtiments municipaux : réparations / AMIAUD (85260)	87.09 €
Licences SOPHOS / APS Solutions Informatiques (44860)	400.99 €
Mairie : reprise de la toiture toit plat / CHRISTIAN COUVERTURE (85260)	6 982.90 €
Ateliers bien-être / LAURELAX (85250)	300.00 € TTC
Agrandissement du cimetière / GILBERT TRAVAUX (85250)	3 863.90 €
Ateliers municipaux : réfection puit de lumière / FRANCK GUINEBAUD (85440)	7 575.90 €
Local Comité des Fêtes : réfection puit de lumière / FRANCK GUINEBAUD (85440)	5 512.40 €
Lotissement de la Prée 1 : Clôtures / AMBIANCE NATURE (85250)	8 827.63 €
Véhicule Renault Master benne / Garage ALEXANDRE GUERINEAU (85250)	22 122.43 €

JUIN 2024

Formation Emmanuelle / ASM Consultant (44303)	280.00 €
Salle polyvalente – raccordement BT / ENEDIS (92079)	968.67 €
Salle polyvalente – modification pour passage en BT / SNGE (85000)	4 596.61 €
Mairie – radiateurs / ETR (85250)	1 188.23 €
Centre périscolaire – peinture jeux extérieurs / WURTH (67150)	510.06 €
Restauration scolaire – verre de l'amitié / NICOLAS GUIDEAU (85140)	77.95 €

JUILLET 2024

Plantes biennuelles et chrysanthèmes / NICOU (85140)	276.35 €
Eglise – moteur cloches / GIRARD (85110)	575.00 €
Terrain de foot – clapet arrosage / NORIA (85260)	479.00 €
Restauration scolaire – abonnement annuel / E-COLLECTIVITES (85000)	1 908.00 €
Centre périscolaire – peinture jeux extérieurs / WURTH (67150)	72.80 €

AOÛT 2024

Eglise : moteur de volée cloche n°1 / LUSSAULT (85500)	1 966.68 €
Produits d'entretien / DESLANDES (85403)	194.62 €

Signalisation pour véhicule RENAULT Master / WURTH (67175)	503.75 €
Restauration scolaire – lave-linge séchant / ELECTRO DEPOT (85000)	315.81 €
Restauration scolaire : vaisselle, sets de tables et enceinte avec micro + Mairie : balai vapeur / AMAZON(LUXEM.)	675.85 €
Restauration scolaire : fontaine à eau et vaisselle / MANUTAN COLLECTIVITES (79074)	2 000.65 €

SEPTEMBRE 2024

Bouchons d'oreille / PROLIANS – VAMA DOCKS (85600)	120.00 €
Véhicule Jumper : réparation assise siège conducteur / LORIEAU Isabelle (85140)	216.67 €
Travaux de voirie : rue des 4 vents / SOFULTRAP (85250)	16 842.95 €
Salle polyvalente : réparation VMC / ATIB (44981)	746.26 €
Centre périscolaire : réparation chaudière / AMIAUD (85260)	910.32 €
Restauration scolaire : serviette, poubelles, chariot de dessert, vaisselle / MANUTAN COLLECTIVITES (79074)	1 370.82 €
Table de ping-pong / QUINCAILLERIE DU BOCAGE (85140)	1 013.23 €
Bouchons d'oreilles / PROLIANS – VAMA DOCKS (85600)	120.00 €
Jeux pour enfants / ADEQUAT (26003)	13 108.29 €
Salle de sports – pièces chaudière gaz / AMIAUD (85260)	159.34 €
Salle polyvalente – tables à langer / AMAZON(LUXEM.)	194.95 €
Suppression branchements eau potable : rue des 4 vents + rue du Chêne / STGS – pour VENDEE EAU (50307)	950.00 €
Formation CACES R482 – Catégorie A / SAFE (85140)	1 050.00 €
Formation habilitation électrique / SAFE (85140)	320.00 €
Fournitures électricité / YESSS ELECTRIQUE (85500)	197.22 €
Signalétique véhicule / TOSKANE (85600)	38.78 €
Fournitures / DESLANDES (85403)	130.85 €
Orientation négo foncière / VENDEE EXPANSION (85000)	2 750.00 €

Décision du Maire

Numéro de la décision	Objet
DEC2024-02	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée C 905, sise 11 rue des 4 vents
DEC2024-03	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée B 493, sise 15 rue de l'Espérance
DEC2024-04	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée ZK 74, sise impasse de la Grotte
DEC2024-05	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée B 496, sise 3 rue de l'Industrie
DEC2024-06	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée ZN 137, sise 9 rue des Pierres Blanches



COMMISSION

Le Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) poursuit ses actions et s'engage aux côtés des élus pour la **marche de la Joséphine**, en contribuant à l'organisation du parcours. Lors des vacances d'octobre, ils ont eu l'occasion d'apprendre à faire des plantations avec nos agents des espaces verts. Ils ont également pris part aux commémorations du 1^{er} et 11 novembre, aux côtés de l'UNC et des élus.



Le CME, en collaboration avec les agents et les bénévoles, poursuit l'embellissement de notre commune à travers les **décorations de Noël**. Celles-ci seront installées le 30 novembre 2024 dans divers endroits de la commune.

En lien avec la commission bâtiment et urbanisme, le CME a sélectionné des jeux pour enfants qui ont été commandés et seront installés dans les espaces verts à proximité de la Maison de vie. Ces installations ont été pensées pour les enfants de 2 à 12 ans et incluront également un espace de pique-nique pour profiter de petits goûters lors des journées ensoleillées.



Pour les passionnés de ping-pong, une table sera installée au city. Le CME espère ainsi répondre aux attentes de tous les enfants de La Rabatelière.

Pour 2025, en collaboration avec le conseil municipal des adultes, le CME préparera les prochaines élections de leurs remplaçants.



Commission Enfance et Jeunesse

Cette année, la commission Enfance et Jeunesse se concentre sur deux sujets principaux : Le soutien à l'association des P'tits Loups et la définition d'une politique enfance et jeunesse pour notre commune.

La municipalité apporte un soutien financier et aide l'accueil de loisirs des P'tits Loups dans son projet de restructuration et son adhésion à Familles Rurales, dans le but de maintenir ce service au sein de nos communes (La Rabatelière Chavagnes-en-Paillers). Plusieurs réunions ont été organisées tout au long de l'année pour accompagner les P'tits Loups dans leur démarche d'adhésion et nous espérons que cela se concrétise.

L'association a toujours besoin de bénévoles, alors n'hésitez pas à la contacter ! Depuis quelques années, La Rabatelière ne dispose

plus d'une politique enfance et jeunesse. C'est pourquoi la commission a décidé de collaborer avec la commune de Chavagnes-en-Paillers ainsi que les différents acteurs de la jeunesse de nos deux communes pour en élaborer une.

Cette politique permettra aux jeunes de 11 à 17 ans de bénéficier d'activités et de participer aux événements organisés par les communes, ainsi que ceux proposés par le Pays de Saint-Fulgent Les Essarts.

Les divers acteurs de la jeunesse, soutenus par les municipalités, ont choisi de s'appuyer sur l'expertise de Familles Rurales pour construire cette nouvelle politique enfance et jeunesse.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées.

Bâtiment Voirie et Environnement



Renouvellement de la flotte des véhicules.



Réfection du calvaire au croisement de la rue du Calvaire et de la rue de l'Espérance.



Installation de tables à langer dans les 2 toilettes de la salle polyvalente.



La législation impose à toute collectivité la mise en place d'un emplacement destiné à l'affichage d'opinion ainsi qu'à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif. Celui-ci est implanté sur la place du commerce la réglementation est affichée sur ce panneau.

Commission Restaurant scolaire



Chaque année, notre partenaire Restoria propose un thème pour le Jardin des Délices. Cette année, le thème est « Les petites recettes et les grandes histoires » (Moyen Âge, Antiquité, Temps modernes, etc.). Tout au long de l'année, plusieurs animations seront organisées pour vos enfants. Photos les petites recettes

En parallèle de ce thème, la municipalité souhaite se concentrer cette année sur le bien-être des enfants pendant la pause méridienne et sur la réduction du gaspillage alimentaire.

Depuis avril 2024, la commission de restauration scolaire collabore avec la commission des menus et Restoria sur ces sujets. Des tests ont été réalisés à la fin de l'année scolaire 2023-2024, avec des résultats concluants. Ainsi, depuis septembre 2024, nous avons décidé de mettre en place les actions suivantes :

Les enfants de maternelle utilisent des chaises ergonomiques qui leur permettent de manger à des tables de hauteur standard, comme les autres. Des photos ont été ajoutées sur le dossier



de ces chaises pour les aider à s'y retrouver plus facilement.

Pour les élèves de l'école élémentaire, un service de type self est instauré pour le plat principal. Ils se déplaceront pour se faire servir et devront indiquer s'ils ont « une faim de loup » ou « une petite faim », afin d'ajuster les portions et de réduire le gaspillage. Ceux qui souhaitent un second service pourront le demander après que tous les enfants aient été servis une première fois. Restoria mettra en place une campagne de sensibilisation contre le gaspillage. De plus, des poubelles de tri ont récemment été installées, permettant aux enfants de débarrasser leurs tables et d'apprendre à trier leurs déchets.

Cependant, depuis la rentrée scolaire, nous avons constaté des comportements inappropriés de la part de certains enfants. Les adultes, bénévoles et camarades ne devraient pas avoir à subir des manques de respect ou des insultes. Nous rappelons que sans le soutien du personnel et des bénévoles, le service ne pourrait être assuré.

C'est pourquoi, à partir de la rentrée après les vacances de la Toussaint, nous avons décidé de mettre en place deux services de repas. Les enfants de maternelle déjeuneront de 12h à 12h40 au restaurant scolaire, suivis d'une récréation dans la cour surveillée par un agent communal. Les élèves de l'école élémentaire, quant à eux, commenceront par une récréation, également surveillée, de 12h à 12h40, avant de déjeuner de 12h40 à 13h20. Pour eux, le service sera entièrement sous forme de self, de l'entrée au dessert.

Nous espérons qu'avec ce nouveau dispositif, les repas seront plus calmes et agréables, tant pour vos enfants que pour les bénévoles et le personnel.



La recette du Chef Victor



Riz thaï ou basmati : 700g
Lait de coco : 20 cl
Huile colza : 0.5cl
Tomate : 2 kg
Oignons : 500 g
Tofu fumé : 1 kg
Curcuma : PM
Cumin : PM
Gingembre frais : 10 g
Thym frais : 1 branche
Herbes de Provence : PM*
Ail : 10 g
Persil frisé : 1 botte
Sucre : 30 g
Citron vert : 1 pièce (zestes + jus)
Oignons frits : 100 g

Etape 1

Cuire le riz dans une fois et demi de riz en eau et lait de coco salé poivré (ex pour 700g de riz il faut 1050g de liquide) environ 20 min (four ou à la casserole feux doux)

Etape 2

Laver et tailler les tomates, éplucher et émincer les oignons puis faire revenir le tout avec l'huile le tofu fumé coupé en dés, la branche de thym et les épices. Cuire environ 20 à 30 minutes.

Etape 3

En fin de cuisson, ajouter le sucre, le persil haché, l'ail haché, le gingembre épluché et coupé en petit dés, ajouter le zeste du citron ainsi que son jus.

Etape 4

Laisser mijoter 10 minutes, assaisonner.

Etape 5

Servir en versant le rougail tofu sur le riz.





Infos Mairie | Etat-civil

6
Naissances

- **GALIT Elian**
né le 20/09/2024
- **PORTET VRILLONNEAU Malone**
né le 26/05/2024
- **DAHERON Justin**
né le 03/09/2024
- **BALLOUARD Louna**
née le 13/09/2024
- **RENAUD PRUDHOMME Jad**
né le 20/09/2024
- **PLUCHON Charlie**
née le 02/10/2024

6
Mariages

- **RENARD Mathys et HOMBOURGER Lisa**
06/07/2024
- **PLANSON Camille et HERBRETEAU Juliette**
le 06/07/2024
- **BALLOUARD Antoine et JUMEAUX Ophélie**
03/08/2024
- **LAINS David et ERAUD Karen**
17/08/2024
- **CHILIÉ David et COUSIN Marie**
24/08/2024
- **BOUCHER Adrien et GILBERT Constance**
14/09/2024

7
Décès

- **GILBERT Marie**
décédée le 16/04/2024
- **LECHAIGNE Isaïe**
décédé le 01/05/2024
- **DURET Marthe**
décédée le 02/05/2024
- **MAITRE Claude**
décédé le 03/06/2024
- **HERVOUET Hubert**
décédé le 16/07/2024
- **DEHAINAULT Jean-Pierre**
décédé le 04/08/2024
- **YOU Nathalie**
décédée le 08/10/2024
- **ROUSSEAU Joseph**
décédé le 17/10/2024
- **BARON Odile**
décédée le 29/10/2024



Distribution des sacs jaunes

Pour rappel, les rouleaux de sacs jaunes devront être récupérés lors de permanences dédiées à cet effet. Plus aucun rouleau ne sera donné en mairie.

Les vendredis de 14h à 19h :
28/02
27/06
17/10

Les samedis de 10h à 12h :
01/03
28/06
18/10

RAPPEL :

La délivrance des rouleaux se fait **UNIQUEMENT** sur présentation de la carte de déchetterie (physique ou photo sur téléphone).

Pensez à vous assurer que vous disposez d'une carte de déchetterie valide.



Arrivée d'un nouvel agent aux services techniques.

Bienvenue à Alain

Pour anticiper les départs à la retraite de nos agents. La commune a exprimé le souhait de renforcer l'équipe en accueillant Alain, ce qui facilitera la transmission du travail.

Alain BIOTEAU, titulaire d'un CAP/BEP d'électricien d'équipement a travaillé tout d'abord en tant que monteur/câbleur et a poursuivi sa carrière en tant que technicien de maintenance.

Depuis 2013, il a intégré la fonction publique territoriale en commençant par la commune des Monnières, puis a travaillé à Saint-Fulgent, en tant qu'agent et responsable des bâtiments.

Ses missions à La Rabatelière seront la gestion des bâtiments (entretien, réparations diverses), création de nouveaux aménagements, suivi de projets...

Les élus vous demandent de réserver un accueil chaleureux à Alain pour qu'il s'intègre au mieux dans notre commune.



Bonne ANNÉE 2025

Samedi 11 Janvier

Rendez-vous à 17H30
Salle de La Petite Main

Jérôme Carvalho, Maire

Le Conseil Municipal ainsi que le Conseil Municipal d'Enfants ont le plaisir de vous convier, avec votre famille, à la cérémonie des vœux organisée à l'occasion de la nouvelle année.

Le Samedi 11 Janvier 2025 à 17 h 30 à la salle de La Petite Main. Une photo des enfants nés en 2024 et de leurs parents sera réalisée. Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.



Les arbres à remarquer

Les arbres à remarquer sont des témoins vivants, des monuments naturels qui attirent l'admiration par leur âge, leur taille, leur forme ou leur histoire. La Rabatelière a la chance d'en posséder plusieurs sur son territoire.

Les arbres à remarquer sont bien plus que de simples végétaux ; ils ont ou ont eu une réelle utilité dans nos campagnes.

Le recépage, est une manière rationnelle d'entretien des haies au cours des mois d'hiver. Cela épaissit sa base et sert de barrière naturelle. **Vous pouvez apercevoir, dans la vallée de la Fragonnette trois charmes recépés.**

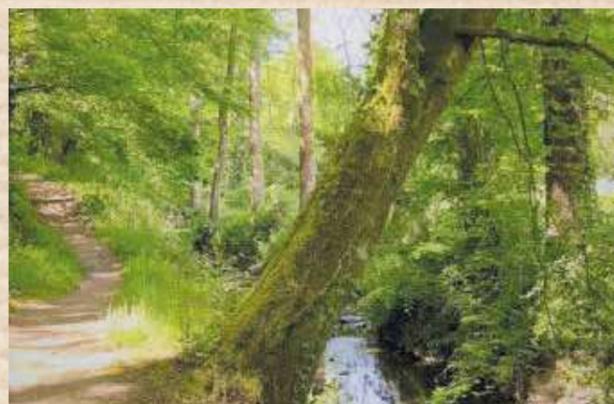


Le cormier, bois dur et dense, résistant à l'usure, servait à faire des alluchons pour les rouages des moulins. On peut en trouver **sur le sentier pédestre, route de la Giroulière.**

La Chapelle du Chêne, à la Menantonnière, est remarquable à plusieurs titres. **Elle a été construite autour d'un chêne haut de 17m en 1874.** L'autel en pierre blanche est situé dans le creux de l'arbre. La chapelle de la Sainte Famille été un lieu de pèlerinage au même titre que Notre Dame de La Salette.



De nombreux autres arbres se trouvent sur notre territoire, la vallée de la Fragonnette en est riche. **On peut y trouver des chênes creux, marronniers, châtaigniers, érables champêtres, frênes creux, merisiers** ... on peut également en apercevoir tout le long du sentier pédestre.



La Rabatelière est riche de haies bocagères, d'arbres à remarquer, de parcs, de jardins. C'est un patrimoine végétal qu'il est nécessaire de sauvegarder. Ces géants verts méritent bien notre attention.

Madeleine Allemand et Bernadette Hervouet sont organistes à l'église de La Rabatelière



L'orgue a été acheté en 1879 par le curé Hillairet, qui a été joué à ses débuts par Mademoiselle Myriam de La Poëze. À son décès en 1961, Madeleine, qui prenait déjà des cours chez les sœurs de Chavagnes-en-Paillers, a été demandée pour la remplacer.

Ses parents lui ont offert des cours pour 300 francs, et Madeleine a d'abord appris à jouer d'une seule main. Les débuts furent difficiles

avec la réforme liturgique du Vatican ; il a fallu s'adapter en passant du grégorien et du latin à la musique moderne.

Les abbés Domnin et Christian Allemand l'ont beaucoup aidée ; ils tiraient les jeux de l'orgue, lui permettant de garder les mains sur le clavier. Après 35 ans de fonction, Madeleine a reçu une distinction diocésaine qui lui a été remise par le vicaire épiscopal. Cette année, au mois d'octobre, Madeleine comptera 63 ans de vie d'organiste.

Bernadette Hervouet a débuté les cours dès ses 14 ans, pendant deux ans, au château de la Focellière avec l'abbé Gaborit, où elle a obtenu son diplôme. Elle jouait lors des vêpres en semaine avant de travailler à l'usine. Son travail de vendeuse l'a éloignée pendant plusieurs années, avant qu'elle ne reprenne en 2015. Depuis, Bernadette joue régulièrement ou accompagne Madeleine. Elle a pris la place de cheffe de chœur, remplaçant Monique Allemand, qui lui a précédée durant 25 ans.

Ce bel ensemble harmonieux n'aurait pas lieu sans la chorale qui est présente à chaque célébration. Toutes ces personnes sont bénévoles, et nous les remercions pour leur engagement dans la paroisse.

UNC La Rabatelière

Dimanche 8 septembre 2024, s'est tenu à la Châtaigneraie le 89^{ème} congrès départemental de l'union des anciens combattants et soldats de France de la Vendée.

Près de 500 porte-drapeaux étaient réunis pour l'occasion, dont 3 porte-drapeaux de la Rabatelière, le président Joseph Fonteneau et quelques membres de l'UNC, suivi d'une messe le matin et dépôt de gerbes et d'une animation l'après-midi. Si vous désirez nous rejoindre contactez Joseph Fonteneau au 06 12 32 75 03.

Philippe Lorieau



La résidence du Parc

La résidence du parc a fêté ses 10 ans cette année. Un moment convivial avec les résidents, leurs familles, l'équipe et les bénévoles.

Cela a permis à la résidence d'ouvrir ses portes aux habitants de la commune et de rappeler le concept. La résidence autonomie est conçue pour répondre aux besoins des seniors dans le but de rompre l'isolement, créer du lien social, soutenir la fragilité et la perte d'autonomie. **La résidence est composée d'espaces de vie partagés et de 24 studios.** Nous avons à cœur de proposer un accompagnement personnalisé, adapté aux envies et besoins de chacun. Au quotidien, les résidents expriment un soulagement par la présence professionnelle et les services proposés (restauration, blanchisserie, animation, service d'aide à domicile...).

10 ans derrière nous et encore plein de projets à écrire ensemble. A l'horizon : des ateliers d'art florale, de chant, des quizz de culture générale... La suite au prochain chapitre !

Jennifer BARRE, responsable de la résidence.

Renseignements et inscriptions
au 02 51 98 66 15.



Des résidents se sont confiés sur ce qui les a encouragés à entrer à La résidence du Parc et leur quotidien dans cette nouvelle maison.

... 67 ans, résident depuis 2020 :

« Je suis arrivé à la résidence pour ne plus être seul, avoir de la compagnie. Ici, je me sens en sécurité avec le personnel présent jour et nuit. Nos discussions et « déconnades » font du bien au moral. J'ai le sentiment d'être utile et de rester autonome. Je participe à la vie de la résidence un peu « comme à la maison ». J'aide à débarrasser les tables et à faire la vaisselle. Je m'occupe du jardin partagé et je prends soin des géraniums. Je bricole à la résidence et pour la commune. Bientôt, je vais aller installer les décorations de Noël dans la commune. »



... 92 ans, résidente depuis 2023 :

« J'avais peur seule dans ma maison et je ne m'y sentais plus en sécurité. »

Après plusieurs chutes sans arriver à me relever, je me suis décidée à prendre un logement dans la résidence et être plus entourée. J'ai gardé mes habitudes comme avant et j'ai pu meubler mon logement avec mon mobilier. Le matin, j'aime me retrouver seule et lire mon journal. Puis l'après-midi, ça dépend, je participe aux animations de la résidence suivant le thème, je reçois mes enfants dans mon logement ou je vais me balader dans la commune. Je reste libre de faire ce que je veux, tout en ayant accès aux services dans un environnement rassurant. »



Association ADMR entre Maine et Grasla

Le service à domicile ADMR est conventionné par le Conseil Départemental de la Vendée.

L'association locale ADMR «Entre Maine et Grasla» intervient sur les quatre communes de Chavagnes en Pailleurs/ La Rabatelière/ La Copechagnière / et Les Brouzils et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles, à ce jour environ 130 clients : entretien du logement, ou de la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants etc...

Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 10 salariées que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR « Entre Maine et Grasla » se sont également 8 bénévoles qui par leur présence apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des manifestations de convivialité et des visites à domiciles. Venez nous rencontrer !

→ Nous vous accueillerons du lundi au vendredi de 14h à 17h au 18 rue des Tilleuls
85250 St Fulgent Tél : 02 52 61 47 46
Mail : paysdestfulgent@admr85.org

ou la permanence de Chavagnes le mardi matin de 9h à 12h
4 Place des Arcades
85250 Chavagnes en Pailleurs

En alternance vous serez reçu par la secrétaire ou les bénévoles
EPAULAIS Joël : 06 82 44 49 26
GALLOT Marie-Odile : 06 17 31 78 01

(sauf le concours de belote elles sont toutes gratuites)

Judi 10 octobre 2024 aux Brouzils à 15h
Semaine Bleue avec « Les Blondes »

Vendredi 25 octobre 2024 à La Rabatelière à la Maison de vie à 12h :
Repas intergénérationnel entre les Résidents, les personnes aidées de l'ADMR et les enfants « des p'titslups »

Mardi 05 novembre 2024 à St Fulgent à 14h :
Jeux d'énigmes et de logiques réservé aux clients de l'ADMR

Dimanche 01 décembre 2024 à Chavagnes en Pailleurs à 14h :
Concours de belote

Le mardi 22 Avril ou le vendredi 25 Avril 2025 à St Fulgent à 15h :
Spectacle « La Grange à Baptiste »

En juin (date à définir) AG de notre association

Sachez que si le transport vous pose problème, nous les bénévoles, nous sommes là, n'hésitez pas à nous contacter.



Club la Détente

Les activités du club familles rurales la Détente de la Rabatelière se sont poursuivies à un rythme soutenu après l'Assemblée générale (AG).

Soirée spectacle avec Bruno Gil.

Dans la foulée de sa participation active au forum des associations du 27 avril (*exposition de vestiges préhistoriques en rapport avec la commune avec quelques objets anciens ainsi que la présentation de photographies méconnues*), le club s'est, pour la première fois, investi dans l'organisation d'un spectacle.



Le samedi 4 mai, durant une heure trente, Bruno Gil, humoriste et chansonnier, a tenu son public en haleine dans la salle de la Petite Maine.

Une suite ininterrompue de jeux d'esprit et de jonglage sur les mots, ponctuée d'échanges réguliers avec la salle, a rythmé un spectacle tout en finesse. Faire rire est un art difficile que l'artiste a travaillé en professionnel avec sobriété, en ménageant ses victimes (*la classe politique et nous-mêmes*) et en évitant l'invective ou la vulgarité. Bref, tout le monde en a bien pris « raisonnablement » pour son grade. Et c'était là l'objectif.

Le public, venu de différents horizons, a bien participé en reprenant en chœur les refrains et s'est laissé emporter par l'inventivité de l'artiste.

En résumé et de l'avis général, cette séance vivifiante a tenu lieu de remède à la morosité ambiante.

Cette manifestation a aussi servi d'expérience pour le bureau qui en tirera les enseignements à la prochaine AG.

Le pique-nique à la Salette



Le club a de nouveau réuni, le 18 juillet, une bonne partie de ses membres à la Salette pour un pique-nique. Le beau temps était à nouveau de la partie et, là encore, les participants ont apprécié cette parenthèse estivale d'échanges informels entre nous, l'occasion aussi d'écouter fuser les plaisanteries et parfois de chanter de belles mélodies.

Encore une soirée réussie, accessible à la quasi-totalité des membres du club, et qui aura permis de s'oxygéner, de se découvrir et de se détendre à l'occasion de parties de cartes ou de scrabble.



Le déjeuner spectacle à Saint Hilaire de Loulay

Là aussi, il s'agissait de s'inscrire dans la continuité d'une initiative assez récente de ponctuer le second semestre d'une activité nouvelle. Ce déjeuner dansant suivi d'un spectacle s'est déroulé le mardi 2 octobre. Il est clairement organisé pour une population de retraités. Nous étions donc 300 personnes issues des clubs seniors alentours, ce qui a conduit les danseurs à se serrer parfois sur la piste. Le spectacle, comme chaque année, était conçu dans une approche humoristique faisant appel à des chansons bien connues de l'assistance, le tout servi par les très belles voix des jeunes acteurs/chanteurs.

La participation du public a servi de récompense à la troupe d'acteurs, aux organisateurs et au prestataire du repas.



Le Souvenir Français

« A nous le souvenir... a eux l'immortalité »

Créé en 1887, le SOUVENIR FRANÇAIS est une association nationale organisée en comités locaux, qui regroupent les adhérents à l'association des communes environnantes.

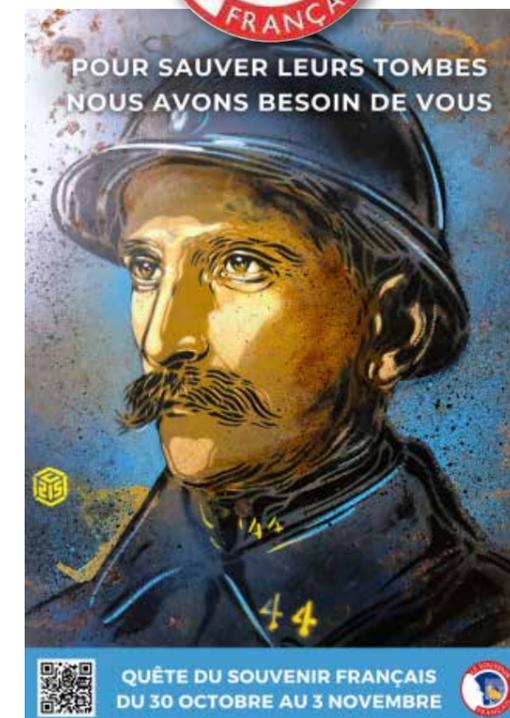
Le comité de Saint Fulgent recouvre le territoire du pays de Saint Fulgent depuis 1967.

Ses missions sont centrées sur l'entretien de la mémoire des « Morts pour la France », notamment :

- Sauvegarder les monuments aux morts et les tombes des soldats « MORTS POUR LA FRANCE » de 1870 à nos jours
- Participer aux journées commémoratives nationales
- Entretien et transmettre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations

Nos différentes actions ont permis de participer à la rénovation des monuments aux morts de Chauché et de Saint André Goule d'Oie, à la création du monument aux morts de la Rabatelière et à la sauvegarde de 3 tombes de soldats « MORTS POUR LA FRANCE » de 14-18 sur la commune de Saint Fulgent en créant une tombe de regroupement. **Afin de poursuivre son action le SOUVENIR FRANÇAIS a organisé une QUÊTE NATIONALE ANNUELLE entre le 30 octobre au 3 novembre 2024.**

Nous avons besoin de vous et de votre générosité.



Pour nous rejoindre contacter le Président Didier Pourtoux :

pourtoux.didier85@orange.fr - 06.42.02.51.77
www.le-souvenir-francais.fr

112 La Gandouinière 85250 Saint André Goule d'Oie

Les p'tits loups ... par les parents bénévoles

« Les P'tits Loups » est une association gérée par des parents bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien-être de vos enfants sur l'accueil périscolaire et de loisirs.

Les parents bénévoles, ils font quoi ?

- En tant que "membre du bureau", ils se réunissent 1 fois par mois pour échanger sur le fonctionnement des centres (*équipes d'animation, lieux d'accueil...*), suivi de la trésorerie, être le relais des parents auprès des directions... Ils ont un rôle de décision sur les affaires courantes.

- En tant que "parent référent", ils se réunissent 4 fois par an pour échanger sur différentes thématiques liées au fonctionnement : programme des animations, mécénat...

- En tant que "parent bénévole" : ils aident ponctuellement (*manifestations, petits bricolages...*)

Pourquoi les rejoindre ?

- pour faire connaissance avec d'autres parents,
- pour proposer une aide liée à ses compétences,

- pour permettre à l'accueil de nos enfants de continuer d'exister.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement par mail à asso.lesptitsloups@outlook.fr

Toutes les petites mains et nouvelles idées sont les bienvenues, vous pouvez nous rejoindre à tout moment !

Suivez les P'tits Loups sur :

Notre page Facebook « Les P'tits Loups de Chavagnes en Pailles et de La Rabatelière »

Notre portail famille

<https://lesptitsloups85.portail-defi.net/login>



Les bambinoux

Les assistantes maternelles de la Rabatelière ont repris les matinées d'éveil les mardis et jeudis matins. Les enfants sont contents de se retrouver à la garderie.

L'association les Bambinoux a organisé sa première bourse aux vêtements le samedi 28 septembre à la salle Tourmaline de Chavagnes.

Nous avons réunis beaucoup de vêtements pour la vente. De nombreuses personnes sont venues faire des achats.

Nous réfléchissons à refaire une autre bourse aux vêtements l'année prochaine.

Sylvie Douillard pour les Bambinoux.



La rentrée scolaire à Notre Dame de la Salette !

Les cartables sont de sortie, les cours de récréation résonnent à nouveau des rires: la rentrée est bien lancée à Notre Dame de la Salette !

Et cette année l'OGEC a concocté un programme riche et varié pour égayer l'année avec le thème de l'année "Les super héros".

- **Soirée arbre de Noël** : le vendredi 6 décembre, spectacle préparé par les enfants. Vente de galettes en partenariat avec le Moulin de Bel Air. Le Père Noël sera également de la partie pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Sans oublier la tombola !

- **Portes ouvertes** pour les futurs PS 2025/2026: le vendredi 13 décembre l'école ouvrira ses portes aux familles souhaitant inscrire leur enfant. L'occasion de découvrir les locaux et l'équipe pédagogique et de poser toutes vos questions.

- **Assemblée générale OGEC/APEL** : le jeudi 9 janvier à 19h dans l'enceinte de l'école. Un moment privilégié pour échanger, faire le point sur les projets et élire les nouveaux membres des conseils d'administration.

- **Marché de printemps** le samedi 26 avril en collaboration avec le forum des associations.

- **Une kermesse estivale renouvelée** : la traditionnelle kermesse aura lieu le samedi 14 juin après-midi. Au programme: spectacle, jeux, animations et pour la première fois, un repas festif en soirée !

Rejoignez-nous !

L'OGEC invite tous les parents à participer à ces événements et à s'investir dans la vie de l'école. Votre participation est essentielle pour offrir à nos enfants un environnement scolaire épanouissant.

Sandrine DOUILLARD, secrétaire OGEC



Amicale Laïque

Ca y est, la rentrée des enfants est faite à l'école Jules Verne. Cette année, une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe auprès des maternelles.



Au niveau des primaires, un beau programme de sport attendait nos enfants pour bien démarrer l'année :

- pour les CM2 des séances d'escalade ;
- pour les CE2 et CMI des classes de Delphine, Céline et Aurore, du golf ;
- pour les élèves de CP, CE1 et CE2 des classes de Marie et Virginie, des séances piscine jusqu'à fin novembre au centre Aquabulles de St-Fulgent ;
- Les séances de piscine de poursuivront ensuite de décembre à mars pour les élèves de CE2, CMI et CM2 des classes de Delphine, Céline et Aurore ;

- les CM2 ont également eu la joie de s'initier au billard avec le club les Gavroches de Chavagnes-en-Paillers.

Les élèves ont aussi pu participer à la quinzaine de la prévention organisée sur la commune de Chavagnes-en-Paillers : spectacle "Pas Pareil", ateliers Révéléo « Je suis unique », etc.

De leur côté, les élèves de la PS à la GS des classes de Nolwenn et Valérie ont démarré des activités autour du Vendée Globe, de la mer et des océans.

Bien d'autres projets seront également à venir sur le second semestre.

De son côté, l'amicale laïque de la Rabatelière a tenu son AG le 16 septembre et élu son nouveau bureau. Un grand merci aux membres sortants et entrants pour leur investissement.



Association Nanachi

Pour cette rentrée scolaire, l'association Nanachi a décidé de remanier les propositions d'atelier de dessin manga sur la commune.

Désormais ils auront lieu les jeudis des semaines impaires, à la salle de la récré, de 18h à 19h avec possibilité d'ouvrir un second créneau si besoin.

Il reste encore quelques places, alors n'hésitez pas à contacter Joren, notre mangaka de la commune, qui anime ces ateliers au 07.81.49.50.03 ou par mail à joren.nanachi@outlook.fr

Ces séances sont ouvertes aux enfants à partir de 8 ans et peuvent s'ouvrir jusqu'aux lycéens.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir découvrir.

En parallèle, l'association poursuit son activité de maison d'édition avec de nouveaux titres à son catalogue.

Fan d'univers héroïc fantasy, japan, vous pourrez retrouver sur notre boutique en ligne les différentes œuvres, romans ou mangas édités par Nanachi : nanachi.fr



FCCR

“La saison 2024-2025 est bien lancée pour nos différentes équipes seniors.

A noter la première rencontre de championnat pour notre équipe féminine contre l'Ille d'Elle-Chaillé. Cette année, l'équipe futsal disputera également des matchs amicaux contre 7 autres équipes.

Du côté de l'encadrement, Mathis DURANDET s'engage au sein du club dans le cadre d'un service civique. Il formera un très bon binôme avec Tom POUPEAU, salarié du club et tuteur de Mathis.

Enfin, le club s'est doté d'un tout nouveau site internet depuis le début de saison.

N'hésitez pas à aller y faire un tour pour suivre les différentes actualités du club.



Une saison rocambollesque pour le SLHB !

La saison 2023 / 2024 du handball Chavagnais s'est bouclée d'une très belle manière avec la victoire des U17F en finale départementale

au cours d'un match maîtrisé face à l'entente La Chaize / La Ferrière, quelques semaines seulement après leur triomphe au niveau régional.

Cette saison nous a prouvé la montée en puissance de nos équipes féminines ainsi, nos U15 et U13 ont elles aussi su briller au sein de notre département.

Du côté masculin, l'équipe fanion a réussi à se maintenir au niveau Honneur Région pour la 2^{ème} année consécutive et a atteint la demi-finale de la Coupe de Vendée, tout comme le collectif U14M.

La nouvelle équipe réserve, pour sa première saison en sur-classement a terminé 8^{ème} et a par conséquent décroché son maintien pour la saison prochaine.

La filière masculine du SLHB s'est donc offerte une belle année sportive avec une 2^{ème} place pour les U16M ainsi que le titre de champions des U19M, tous deux engagés en D3.

Pour finir, le bureau du club souhaite remercier tous ses bénévoles pour leur engagement au sein de l'association et comptent sur eux la saison prochaine, en espérant décrocher de beaux résultats.

Lalie BORDRON



Magnificence Beauté

Lisa Hombourger.

Je vous propose mes services en tant qu'esthéticienne, technicienne de cils et sourcils.

Mes prestations se traduisent par:

- des épilations corps et visage
- extensions cils, réhaussement de cils, teinture cils, pose de mascara semi permanent, restructuration / création ligne sourcils, browlift, teinture sourcils.
- maquillage mariée sous forme de forfait
- beauté des mains / pieds
- soins minceur, modelage corps / dos, modelage aux pierres chaudes puis gommage corps / dos.

L'institut se situe au 18 la Créchère, ou bien je me déplace à domicile aux alentours de 15 km de la Rabatelière, pour les personnes à mobilité réduite ou tout simplement l'envie ou le besoin de rester chez soi.

Vous pouvez retrouver mes tarifs ou les informations nécessaires sur Facebook , Instagram en tapant le nom de l'institut dans votre barre de recherche ou alors en scannant le Qr Code avec votre téléphone, sinon vous pouvez me contacter au 0668809171 pour avoir toutes les informations.

Mon idée première était de booster à ma manière la commune dans laquelle je vis depuis 2006.

MAGNIFICENCE BEAUTE

Esthéticienne
Technicienne de cils et sourcils

18 la Créchère 85250 Rabatelière
06 68 80 91 71 sms ou appel
Déplacement à domicile
15 km autour de la Rabatelière

Magnificence.beauté

Sophrologie

La sophrologie aide à réduire la charge mentale, réduire le stress et les angoisses.

Elle permet aussi de pouvoir vivre pleinement le positif et l'instant présent, (nous sommes toujours à se projeter dans notre futur ou penser à notre passé alors que le présent est le plus important.) et toutes difficultés de la vie courantes.

Je propose mes services à toutes personnes qui souhaitent découvrir seul ou pour des petits groupes, 2 à 3 personnes.

Je suis joignable au 0630704906

Cordialement
Géraldine Guillot



AC Bati-bois

Votre partenaire local pour des projets en bois sur mesure !

Vous cherchez à réaliser des travaux de menuiserie, de charpente ou de construction en bois ? Faites confiance à AC Bati-bois, votre expert local en bois !

Située au cœur de notre région, je vous accompagne dans tous vos projets, de la conception à la réalisation. Que vous envisagiez la construction d'une maison en bois, l'installation d'une terrasse, ou encore des travaux de rénovation et d'aménagement, je mets mon savoir-faire au service de vos besoins.



Derrière AC Bati-bois, c'est moi, **Alan Charrier, un passionné de bois et de construction depuis plus de 10 ans.**

Mon parcours est avant tout une histoire de passion pour les matériaux naturels et le travail bien fait.

Ayant grandi dans notre belle commune, j'ai toujours eu à cœur de contribuer à son développement en offrant des services de qualité aux habitants. Chaque projet que je réalise est pour moi une nouvelle opportunité de créer des espaces uniques, fonctionnels et esthétiques, en harmonie avec vos envies.

Pourquoi choisir AC Bati-bois ?

- Expertise technique et artisanale
- Solutions personnalisées adaptées à vos besoins
- Respect des délais et des budgets
- Engagement pour des réalisations durables et esthétiques.



AC Bati-bois, c'est l'assurance d'un travail soigné, durable et à votre image.

Faites confiance à une entreprise locale qui met la satisfaction de ses clients au premier plan. Pour en savoir plus sur mes services, contactez-moi dès aujourd'hui !



06.34.51.71.82

acbatibois@gmail.com

Sur les réseaux Facebook et Instagram : AC BATI-BOIS

Collecte

La commune de La Rabatelière a décidé de participer à l'opération « collecte vendéenne de mobiles usagés ».

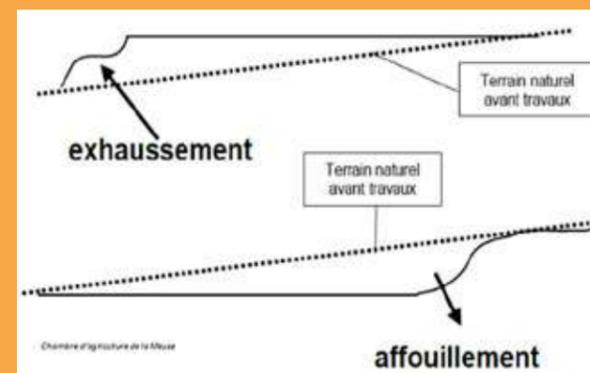
Cette opération représente pour les communes et les administrés : un lieu de collecte de proximité et de confiance, la garantie d'un reconditionnement des téléphones effectué en France, sans risques pour les données personnelles, une collecte en partenariat avec des associations créant des emplois en France et en Afrique.



Affouillement ou exhaussement ?

Est-il possible de réaliser des travaux d'affouillement ou d'exhaussement d'un terrain en zone agricole ou naturelle ?

Pour rappel, les travaux d'affouillement consistent à creuser un terrain tandis que les travaux d'exhaussement consistent en une surélévation du niveau du terrain.



En fonction de la superficie et de la profondeur/hauteur de l'exhaussement ou de l'affouillement réalisé, une autorisation d'urbanisme doit être obligatoirement déposée en mairie.

Aujourd'hui, le document d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, le PLUiH, interdit systématiquement ce type de travaux en zone agricole et naturelle lorsqu'ils ne sont pas liés et nécessaires à un projet autorisé ou d'intérêt public. En effet, ces zones sont protégées, et la plupart des travaux de construction et d'aménagement y est donc, par défaut, interdite.

Le Code de l'environnement précise également que « **Toute personne valorisant des déchets pour la réalisation de travaux d'aménagement,**

de réhabilitation ou de construction doit être en mesure de justifier auprès des autorités compétentes de la nature des déchets utilisés et de l'utilisation de ces déchets dans un but de valorisation et non pas d'élimination. Dans le cadre de ces travaux, l'enfouissement et le dépôt de déchets sont interdits sur les terres agricoles, à l'exception de la valorisation de déchets à des fins de travaux d'aménagement ou de la valorisation de déchets autorisés à être utilisés comme matières fertilisantes ou supports de culture. » (Article L541-35)

Ainsi, le non-respect des dispositions du document d'urbanisme pour ces travaux, qu'ils soient soumis, ou non, au dépôt d'une autorisation d'urbanisme, est donc une infraction prévue au Code de l'urbanisme et rend son auteur passible des sanctions pénales.

Pour toute information, le service instructeur de la Communauté de communes se tient à la disposition de chacun :



Par mail : **urbanisme@cfulgent-essarts.fr**

Par téléphone : **02 51 43 81 61**

Sur rendez-vous à la Communauté de communes en contactant impérativement le service au préalable.

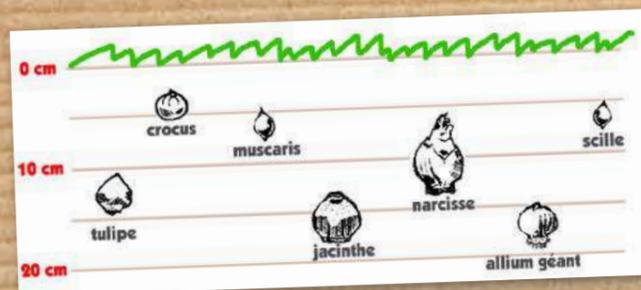
Bulbes de Printemps

Les bulbes à floraison printanières se plantent en automne.

N'hésitez pas à les commander de bonne heure pour un large choix. Vous pouvez prendre différents bulbes pour échelonner les floraisons (crocus et perce-neige en février/mars - tulipes, narcisses en avril/mai).

Ces bulbes pourront accompagner dans les jardinières les fleurs d'hiver (pensées, myosotis) ainsi que dans les massifs mélangés à des vivaces et des arbustes ; mais ils peuvent aussi se planter en groupe dans des gazons (comme certains endroits de la commune par exemple à l'espace de la Fragonnette).

Pour ce dernier cas, il faut bien respecter la densité de plantation afin d'avoir un aspect visuel intéressant (ex : crocus 100/m² ; narcisses 50 à 70/m²)



La plantation s'effectue en automne dans les massifs ou jardinières, le sol étant meuble, il est facile de mettre les bulbes à bonne profondeur, pour les gazons il faut s'aider d'un plantoir à bulbe ou simplement d'une serfouette.

Normalement, les bulbes de printemps ne manquent pas d'arrosage, toutefois, en jardinière un terreau peut sécher plus rapidement. Un conseil, attendez toujours que le feuillage sèche en mai/juin pour tailler les feuilles ou pour les laisser en place ou pour les récupérer. Dans ce dernier cas, les bulbes passeront l'été dans des cagettes en attendant l'automne.

Fin octobre, les agents aidés des jeunes de l'opération « Argent de poche » ont planté autour de la salle municipale et la route de chauché plus de 1000 bulbes.

Don du sang



Dates des collectes sur le secteur

• **Jeudi 12/12/2024 :**

SAINT FULGENT

📍 Salle Polyvalente de Chevigné

🕒 15:30 -19:30

• **Mercredi 18/02/2025 :**

CHAVAGNES-EN-PAILLERS

📍 Salle Polyvalente Emeraude - Rue des Rosiers

🕒 15:30 -19:30



Numéros Utiles

• **Cabinet infirmier**

Séverine Chatellier ☎ 07 85 55 29 44

📍 1 rue de l'Etang - La Rabatelière

🕒 **Permanence sans RDV de 7h30 à 7h45 du lundi au samedi**

• **Don du sang - EFS**

☎ 02 51 44 62 34

📍 Centre Hospitalier Les Oudairies
85000 LA ROCHE/YON

www.dondesang.efs.sante.fr

• **Permanences pharmacies**

☎ 3237

• **Médecin de garde en Vendée**

☎ 116117

• **Urgences**

☎ 15

• **Chirurgiens dentistes**

☎ 02 51 46 28 83

week-ends et jours fériés 10h/12h

• **Centre anti-poison ☎ 02 41 48 21 21**





Enfance

- Ecole Notre Dame de La Salette

9 bis rue du Couvent - La Rabatelière

☎ 02 51 42 23 25

larabateliere-nddlasalette.fr

- Accueil péri-scolaire et de loisirs "Les P'tits loups"

9 Rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 44 40 71 54

✉ petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Commerces et services

- Epicerie "Panier Sympa"

9 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 48 61 35

- Coiffeur "Salon Mèche en l'Hair"

3 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 98 61 50

- Solidarité transport

Président de l'association

👤 Patrick Morisset ☎ 06 12 54 81 41

📞 Info en mairie ☎ 02 51 42 22 01

- Aide à domicile "ADMR"

4 place des Arcades

85250 Chavagnes-en-Paillers

☎ 02 51 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h à 12h

Horaires déchèteries

- Chavagnes-en-Paillers

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mardi et vendredi : 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

- Saint-Fulgent

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi : 14h/18h

✉ environnement@ccfulgent-essarts.fr

☎ 02 51 42 79 31

Se munir de sa carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes à la mairie.

Loisirs/Communication

- Bibliothèque

9 Rue de La Petite Maine

✉ mediatheque-rabateliere@ccfulgent-essarts.fr

🕒 **Horaires** : Mercredi et samedi : 10h30/12h30

- Comité des fêtes

9 Rue de l'Industrie

✉ comitedesfeteslarabateliere@gmail.com

☎ 06 73 17 17 79

- Correspondant Ouest France

👤 Cossais Joël

✉ joel.cossais@orange.fr

☎ 06 73 74 74 40

Urbanisme

- ComCom Saint-Fulgent - Les Essarts

☎ 02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

🕒 **Horaires** : 8h30/12h30 - 13h30/17h30

(Vendredi fermeture à 16h30)